

Il y eut deux groupes bien distincts de vice-rois ou de représentants du roi en Amérique. Le premier groupe commence avec Roberval pour finir avec Ventadour, de 1540 à 1627; le second commence avec François-Christophe de Lévis, duc de Damville, et s'arrête à la mort de Marie-Victor, comte d'Estrées et de Cœuvres, de 1644 à 1737.

Les vice-rois du premier groupe avaient juridiction sur la Nouvelle-France proprement dite. Quoique intéressés au sort de la jeune colonie, ne fût-ce qu'en raison des bénéfices matériels qu'ils en pouvaient espérer, il leur était parfaitement loisible de n'y pas résider. Du reste que seraient-ils venus faire en Canada, lorsque tout y était à créer, et que les marchands avec qui ils avaient à transiger, ne s'occupaient eux-mêmes que de retirer quelques profits de leur commerce avec les sauvages du Canada? Un lieutenant résidant à Québec pour faire leur besogne suffisait amplement.

Les vice-rois du second groupe exerçaient leur autorité sur la terre ferme et les îles d'Amérique, c'est-à-dire sur toutes les possessions françaises du continent américain, y compris, bien entendu, la Nouvelle-France. Quoique aucun d'eux n'ait résidé à Québec, il en est, sur le nombre, qui, comme nous le constaterons bientôt, portèrent quelque intérêt aux Canadiens. L'un d'entre eux, qui ne fut pas vice-roi, mais lieutenant général, le marquis de Tracy, résida plusieurs années dans la colonie, et y opéra une somme de bien dont celle-ci eut à se féliciter pendant longtemps. Quelques-uns de ces vice-rois passèrent en Amérique et firent quelque séjour aux îles des Antilles.

Examinons maintenant à la lueur des documents les titres de chacun des personnages, afin de pouvoir dresser la liste des vice-rois de la Nouvelle-France d'abord, et puis de l'Amérique française tout entière.

ROBERVAL — 1540-43

Le premier qui figure sur cette liste est Jean-François de La Roche, sieur de Roberval. Sa commission est datée du 15 janvier 1540 (1541, n. s.) Le roi François Ier le nomme "le lieutenant général, chef d'acteur et capitaine de l'entreprise projetée" dans le but de coloniser un coin quelconque de la Nouvelle-France. Roberval était un grand seigneur que ses extravagances menaçaient de conduire à une ruine totale. Il espérait, en venant au Canada, refaire une fortune déjà compromise, et il comptait pour cela sur les mines précieuses et les diamants dont on disait le pays couvert. Tout le monde connaît son histoire, et son plan heureusement avorté de coloniser le pays avec des repris de justice.

Dans ses lettres patentes, Roberval n'est jamais désigné autrement que sous le nom de lieutenant général.